

ner les comptes, décidèrent que, bien loin de devoir quoi que ce fût au chapitre, M. Pepin avait droit à quelques cents francs. Les procès enrichissent rarement les plaideurs, et M. Hazeur en fit l'expérience. Il en gagna quelques uns, en perdit d'autres, et somme toute il en retira beaucoup plus d'ennuis que d'argent. On en verra plus loin la preuve.

M. De L'orme annonce dans sa lettre aux chanoines de Québec qu'il leur envoie "l'histoire médallique de Louis XIV", magnifique ouvrage valant 800 francs et qu'il avait eu l'habileté et la bonne fortune d'obtenir du duc d'Antin.

Or ce volume existe encore, et s'il ne se trouve pas dans les archives du chapitre, on peut le voir dans celles de l'Université Laval. Aussi, M. l'abbé P. B. Garneau, le distingué bibliothécaire, s'est-il empressé de me montrer cet intéressant souvenir, un in-folio solidement relié en cuir avec tranche dorée, orné de superbes gravures, et contenant 318 médailles.

Il a pour titre : "Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand avec des explications historiques. A Paris, de l'imprimerie royale.

M. D. CC. XXIII."

Sur la première page, se trouvent écrites à la main les lignes suivantes :

"Présent du Roy"

"Le Roy à la prière de Monseigneur le Duc Dantin, Pair de France, a accordé le présent livre de l'histoire médallique de Louis quatorze; Pour le Canada, et Monseigneur le Duc Dantin nous a chargé de l'envoyer à Messieurs du Chapitre de Québec, pour être mis dans leur Bibliothèque et y rester à perpétuité <sup>(1)</sup> Fait à Paris le vingt-six mai mil sept cent vingt-trois."

"Le Reboullet"

"Ancien secrétaire du Roy."

"Hazeur Delorme, chanoine de Québec,  
Grand Chantre de la cathédrale."

(1) Le nom du coupable n'est pas encore connu; mais le corps du délit est trouvé.